

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE
5°COMMANDEMENT REGIONAL DE CONSTANTINE
MARTYR BOUDHERSSA ALI
MISE EN DEMEURE

Vu le marché N°15/2023 date du 12/07/2023 portant Travaux de REPRISE RESEAU D'ASSAINISSEMENT Y COMPRIS STATION DE RELEVAGE AU PROFIT DE L'ESCADRON AERIENNE 51 /ANNABA, conclu avec L'entreprise E.T.P.H **NADJAR NABIL**, RUE ELSALAMA HAMID N°01 ELCHATE wilaya du TAREF, Vu que :

- Non Dépose de la caution de bonne exécution et de garantie

L'entreprise **NADJAR NABIL** est mise en demeure sous huitaine de déposer la caution de bonne exécution.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, le 5°CRGN procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.